

rêtions-nous d'abord sur quelques vues relatives au militaire; on imaginera sans peine quel ordre, quelle discipline, quels encouragemens regneroient dans une armée sous un tel général. " Je me rappellerai toujours
 „ que, sur un rapport avantageux que me
 „ fit M^r. de Vendôme, j'ordonnai qu'on
 „ gratifiât de dix louis un sergent de Navarre. Cet homme ne voulut en recevoir
 „ qu'un seul, en disant: *je le conserverai*
 „ *toute ma vie, & me souviendrai que je le*
 „ *tiens de mon général.* Deux mois après le
 „ même soldat fit de nouveau parler de lui.
 „ Je fis alors faire des informations sur sa
 „ conduite, qui avoit été constamment la
 „ même pendant trente-deux ans qu'il avoit
 „ servi. De sergent qu'il étoit, je le fis capitaine. Il eut encore la délicatesse de demander à remplir ce grade dans un autre régiment, parce que, disoit-il, il auroit honte de se voir l'égal de ceux qu'il avoit respectés jusqu'alors comme ses supérieurs.
 „ Mais tous les officiers de son régiment
 „ voulurent qu'il restât parmi eux, & il y
 „ reste. On ne fauroit imaginer le bon effet que cela produisit dans le régiment, &

événemens du siècle de Louis XIV: on aura de la peine à croire que ce Prince ait pensé, & écrit de sa propre main ce que nous en rapportons. Mais rien n'est plus authentique que les *mémoires* que nous copions ici. Ce que nous dirons dans la suite, dissipera tous les doutes qu'on pourroit concevoir sur cet article.